

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 12 septembre 2019

Présidence de M. Vito Vita

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 51-2019 de la Municipalité du 17 juin 2019,

Où le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

PREND ACTE du rapport sur la politique des aînés de la Ville de Renens en relation avec l'adhésion de la Ville de Renens au Réseau Suisse des villes-amies des aînés.


ACCEPTE les charges supplémentaires au budget 2019 inhérentes au présent préavis telles que mentionnées au chapitre 6 des incidences financières.

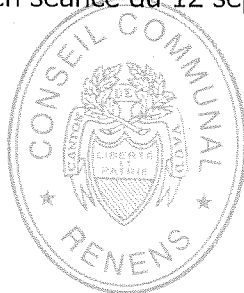
PREND ACTE que soient portées aux budgets 2020 et suivants les charges d'exploitations pérennes inhérentes au présent préavis telles que mentionnées au chapitre 6 des incidences financières.

DECIDE d'approuver la réponse de la Municipalité au postulat de M. Michele Scala intitulé « Adhésion de la Ville de Renens au réseau francophone des villes-amies des aînés » du 1^{er} février 2018.

Ainsi délibéré en séance du 12 septembre 2019

Le Président:


Vito Vita



La Secrétaire:


Yvette Charlet